

STRATÉGIE DE LA FRANCE POUR UNE DIPLOMATIE FÉMINISTE : PLACE À L'ACTION !



Première stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe :

PLACE À L'ACTION !

Après le lancement officiel de la première stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe (2025-2030) le 7 mars 2025 dans une version résumée, le texte intégral a été publié en octobre par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Si ce document d'une soixantaine de pages se situe certes dans la continuité du positionnement de défense des droits des femmes et de l'égalité de genre par la France sur la scène internationale depuis une dizaine d'années, il représente un saut qualitatif majeur.

Il établit en effet un cap très solide dans l'**intention, politique et technique, d'intégrer les approches féministes à la politique étrangère française**. Bien que la cohérence de l'action internationale de la France puisse être questionnée à de nombreux égards, l'affirmation d'une diplomatie féministe est un **signal fort** dans un environnement international marqué par des attaques violentes et coordonnées contre l'égalité de genre et les mouvements féministes. **En dépit de l'instabilité politique** au niveau national, il doit permettre à la diplomatie française d'**assurer la continuité de son action** dans le domaine.

Pour Equipop, qui a participé par son plaidoyer à l'émergence de la diplomatie féministe française, c'est l'**aboutissement** de plusieurs années de mobilisation. C'est aussi, évidemment, le **début d'une nouvelle démarche** : contribuer à ce que les engagements relatifs à cette stratégie soient respectés. La principale **urgence** a trait aux **financements** : dans un contexte budgétaire très défavorable, il s'agit à court terme de préserver les financements liés à la diplomatie féministe de nouvelles coupes sévères, et à moyen terme de relancer une trajectoire ascendante, notamment en ce qui concerne le fonds de soutien aux organisations féministes.

Ce document de positionnement se propose de revenir sur le processus de ces dernières années, d'exposer les principaux éléments contenus dans la nouvelle stratégie, et de présenter les enjeux qui se posent dès aujourd'hui, avec un mot d'ordre principal : **un cadre robuste a été posé, place à l'action !**

1. UN POSITIONNEMENT INDISPENSABLE DANS LE CONTEXTE ACTUEL

Une stratégie très attendue

Depuis sa création en 1993, **Equipop** conduit un plaidoyer en faveur de l'intégration des approches genre et des principes féministes dans la politique étrangère française, dans une démarche à la fois de **co-construction** et de **suivi des politiques publiques**. Entretenu aux côtés d'autres associations, ce dialogue régulier avec le gouvernement a largement contribué à l'émergence de l'objectif de porter une « diplomatie féministe » énoncé par l'État français en 2019, qui élargissait les cadres stratégiques se succédant depuis 2007, « stratégie genre et développement », et « stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes ».

Dans un contexte international extrêmement difficile, la France a joué un rôle important ces dernières années. Elle a co-organisé le Forum Génération Égalité en 2021, et a développé le fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF). Par ailleurs, la diplomatie française prend régulièrement position en faveur des droits des femmes dans les espaces multilatéraux. Au sein du MEAE a été créée la mission de la diplomatie féministe et de l'éducation, qui se déploie sur de nombreux fronts, à la fois en interne et en externe. Mais tout cela se faisait sans cadre stratégique depuis presque trois ans, puisque le précédent document de référence, la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes, avait pris fin en décembre 2022.

La conception de cette première stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe a fait l'objet de **consultations denses** en 2023 et 2024, auxquelles Equipop a participé aux côtés d'acteurs et actrices des ministères, de la société civile française et internationale, du monde de la recherche, et du secteur privé. De plus, en tant que co-présidente de la commission internationale du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), Equipop avait largement **contribué à l'évaluation** de la mise en œuvre de la diplomatie féministe française, rendue à deux ministres en juillet 2023. Ces recommandations ont ensuite été promues au sein du comité de pilotage animé par le MEAE au cours de l'année 2024, et ont pour la plupart été intégrées dans ce nouveau document 2025-2030.

Après un report en décembre 2024 en raison d'un changement de gouvernement, cette stratégie très attendue est donc pleinement lancée : par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères lors de l'événement tenu au Quai d'Orsay le 7 mars 2025, et à travers la publication de la version longue du document. Le processus étant **officiellement ancré**, la continuité de l'action gouvernementale pourra se reposer sur cet outil complet.

Un signal politique fort

Que le label choisi soit « diplomatie féministe », comme l'indique le titre du document, ou « politique étrangère féministe », comme le veut l'expression consacrée au niveau international, la stratégie affirme qu'elle représente un véritable **« changement de paradigme »**, en ce qu'elle **s'applique à tous les domaines de la politique étrangère française**, et pas seulement aux domaines dits sociaux.

« La France place les droits des femmes et des filles et l'égalité de genre au cœur de sa politique étrangère. »

Citation extraite de la Stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe

« Elle en fait une priorité dans chaque domaine de son action européenne et internationale, comme la paix et la sécurité, le climat et l'environnement, le développement, la gouvernance démocratique, les droits [humains], l'action humanitaire, les enjeux économiques, financiers et commerciaux, le numérique, la culture, l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire. Toutes les modalités de l'action diplomatique, bilatérale, et multilatérale, ainsi que l'activité consulaire, sont concernées » ; « Instrument d'influence sur la scène internationale et vecteur de coopération entre pays, la diplomatie féministe est un outil stratégique pour promouvoir l'effectivité des droits des femmes et des filles comme une condition nécessaire à la démocratie et à la paix ». Le cap est fixé en des **termes qui ne laissent pas place à l'ambiguïté**. Il s'agit probablement là de la première politique publique française à énoncer des objectifs ambitieux en matière d'intégration des approches féministes.

Le contexte international est marqué par des attaques violentes contre les droits des femmes, des filles et des personnes LGBTQIA+, des relations diplomatiques qui se résument à des démonstrations virilistes, de lourdes coupes budgétaires sur la solidarité internationale, une réduction de l'espace civique sur de nombreux territoires, et des conditions d'action extrêmement difficiles pour les organisations féministes en particulier. Face à des mouvements anti-droits bien coordonnés et très largement financés, **un leadership politique clair en faveur de l'égalité de genre et des mouvements féministes est indispensable**. Or, **plusieurs États**, comme les Pays-Bas, ou la Suède, historiquement le premier à avoir adopté une politique étrangère féministe, se sont récemment **désengagés** au gré des résultats électoraux. Si la liste des États revendiquant une politique étrangère féministe évolue régulièrement, on peut considérer qu'aujourd'hui une quinzaine se positionnent ainsi, mais à des degrés très divers.

Pour toutes ces raisons, l'affirmation de la diplomatie féministe française constitue un signal politique fort. La stratégie souligne que **la France « assumera un rôle de cheffe de file en lien avec ses partenaires multilatéraux et continuera d'être à l'initiative sur les enjeux de genre, de façon ciblée et transversale »**, et **« veillera au suivi des cadres de redevabilité et d'évaluation d'impact en matière d'égalité de genre de la part de toutes les organisations internationales et partenaires multilatéraux qu'elle finance »**.

2. UN CONTENU SOLIDE ET RICHE

La diplomatie féministe désormais clairement définie

La stratégie est développée selon trois axes : « **définir** la diplomatie féministe de la France » ; « **réhausser l'ambition** : les cinq priorités de la diplomatie féministe » ; « **piloter** la diplomatie féministe : une méthode renouvelée ».

Elle définit donc pour la première fois de façon substantielle le contenu de ce que doit être la politique étrangère féministe de la France. Évidemment, si dans cinq ans cette stratégie n'a pas été mise en œuvre convenablement, son texte aura à rebours un caractère faussement performatif. Mais à l'heure de sa publication, de très nombreux aspects étant couverts de façon rigoureuse et associés à des engagements précis, il constitue une feuille de route très solide.

« La diplomatie féministe de la France est fondée sur le principe d'égalité des droits, le respect des libertés fondamentales et des opportunités entre tous les êtres humains. Elle réaffirme l'universalité des droits des femmes et des filles et soutient la pleine réalisation de l'égalité de genre comme un levier indispensable pour le développement durable et la construction de sociétés pacifiques, justes et inclusives ».

Citation extraite de la Stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe

La stratégie repose sur cinq piliers, qui élargissent le concept introduit par la Suède en 2014 autour des trois R (« *rights, representation, resources* ») : « droits et libertés » ; « participation et représentation des femmes dans tous les processus de décision » ; « lutte contre toutes les formes d'inégalités et de violences fondées sur le genre » ; « ressources » ; « méthodologie féministe » (transversalité et cohérence de l'action, partenariats et coalitions, formation et expertise, résultats concrets et redevabilité).

L'approche dite « intersectionnelle » n'est pas explicite, puisqu'elle est encore mal comprise dans le contexte institutionnel français, mais elle est présente sur le fond : « *La France reconnaît la nécessité de cibler les causes profondes des inégalités et des violences fondées sur le genre et faites aux femmes et aux filles. [...] Elle prend en compte les facteurs et formes multiples et croisées de discriminations* ».

Le caractère indissociable de la défense de l'égalité de genre et des **droits des personnes LGBT+** est établi en ces termes : « *Les droits des femmes et des filles ainsi que les droits des personnes LGBT+ doivent être défendus dans tous les contextes et tous les lieux. La France lutte activement pour les défendre et les promouvoir* ».

« Réhausser les ambitions »

La deuxième section de la stratégie propose de « *réhausser les ambitions* » vis-à-vis de cinq priorités.

En premier lieu, les priorités dites historiques sont réaffirmées : « *défendre les droits et santé sexuels et reproductifs, dont le droit à l'avortement sécurisé* » ; « *promouvoir l'éducation des filles et l'égalité de genre dans et par l'éducation* » ; « *éliminer toutes les formes de violences faites aux femmes, aux filles, et fondées sur le genre* » ; « *soutenir la participation citoyenne et politique des femmes et favoriser leur représentation dans toutes les sphères de la société* » ; « *agir pour l'autonomisation économique des femmes* ».

Pour Equipop, qui défend l'approche DSSR depuis une vingtaine d'années, c'est-à-dire bien avant que le terme n'apparaisse dans les espaces institutionnels français, et à une période où l'autonomisation économique des femmes était le principal voire l'unique prisme en matière d'égalité de genre, cette mise en avant des DSSR est perçue comme très pertinente. Les DSSR sont positionnés en priorité numéro une, dans des termes sans équivoque : « *La défense des droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) est la pierre angulaire de la diplomatie féministe française* » ; « *porter les DSSR, dont le droit à l'avortement sécurisé, comme élément prioritaire de nos relations bilatérales : plans d'action des ambassades, coopération avec les ministères de la Santé et de l'Égalité, dialogue avec la société civile* » ; « *défendre des positions ambitieuses en matière de DSSR et encourager la plus haute protection du droit à l'avortement dans les instances multilatérales, notamment aux Nations unies, en particulier à l'OMS, au G7 et G20, au sein de l'Union européenne et de l'OCDE* » ; « *encourager les agences, fonds et programmes des Nations unies à placer les DSSR comme priorité de leur action ; soutenir les programmes en faveur des DSSR et de l'avortement sécurisé ; renforcer les initiatives internationales dans ce domaine* ». Loin de s'essouffler, l'engagement français en faveur des DSSR, officialisé il y a presque dix ans avec la première stratégie dédiée, est ainsi enraciné plus profondément dans la politique étrangère.

La deuxième grande priorité de la stratégie est la promotion d'un « **multilatéralisme fort et efficace** », ce qui consiste à porter la diplomatie féministe « *aux Nations unies et dans toutes les enceintes multilatérales* », à « *promouvoir les normes internationales garantissant les droits et les libertés des femmes et des filles* » et à « *refuser toute régression* », ainsi qu'à « *œuvrer pour une gouvernance féministe des organisations et fonds multilatéraux* ». Un focus spécifique est consacré au fait de « *mener une politique étrangère féministe commune à l'échelle européenne* ».

Parmi les autres priorités, on retrouve la réponse aux « *enjeux globaux* », notamment le fait de « *promouvoir une action climatique et environnementale féministe* », et de « *défendre les droits des femmes et des filles et promouvoir l'égalité de genre dans l'environnement numérique et l'intelligence artificielle* », de « *faire de l'égalité de genre une clé du développement humain* » en articulation avec les actions en matière de **santé mondiale** et sécurité alimentaire, par exemple, et de « *mobiliser la diplomatie économique et la politique commerciale pour atteindre l'égalité de genre* ».

Alors que 2025 marque le 25^e anniversaire de la création de l'agenda « **Femmes, paix et sécurité** » de l'ONU, la mise en œuvre du plan national d'action français en la matière (2021-2025) a fait l'objet d'une évaluation par le HCE et la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, à laquelle Equipop a contribué à travers son rôle au HCE, et qui a été remise en décembre 2024. L'enjeu est donc désormais de construire le plan d'action des cinq années à venir.

À ce titre, la stratégie propose des axes très intéressants, articulés autour d'une approche élargie de la thématique, puisque cette cinquième priorité propose de « *porter l'approche féministe comme condition indispensable à la paix et à la sécurité, la prévention des conflits et la réponse aux crises et aux conflits armés* ».

Enfin, la troisième partie de la stratégie, centrée sur le pilotage de la diplomatie féministe, évoque une « *méthode renouvelée* », à travers un renforcement de la coordination interministérielle à de multiples niveaux avec le MEAE en chef de file, une transformation de la culture institutionnelle, une mise en œuvre partenariale, l'adoption d'un « *réflexe féministe dans tous les programmes budgétaires* », le soutien de la recherche et de l'expertise internationale, le déploiement d'une « *communication stratégique* ».

3. ENJEUX IMMÉDIATS, ENJEUX FUTURS

Respecter les engagements financiers

L'évaluation de la précédente stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, remise par le HCE en juillet 2023, était structurée selon trois axes : définir, assumer, et financer la diplomatie féministe. Deux ans plus tard, la présente stratégie a pleinement été réajustée quant aux deux premiers axes de recommandations. La **question des financements** figure comme une priorité dédiée, la troisième, sous le titre : « *mobiliser l'ensemble des instruments financiers pour contribuer à l'égalité de genre* ». Elle est cependant l'axe le moins convaincant, puisque avec les baisses successives ces deux dernières années, et au total, un effondrement du budget consacré à l'aide publique au développement (APD), **les actes contredisent en partie les intentions exposées dans la stratégie** : baisse du budget alloué au Fonds de Soutien aux Organisations Féministes (FSOF), baisse des engagements multilatéraux. Dans le cas précis de **UNFPA**, l'agence onusienne référente sur les DSSR mentionnée de nombreuses fois dans la stratégie, la contribution 2025 n'a tout simplement pas été versée, alors qu'elle correspond à un engagement contractuel pris en 2021.

S'il est understandable qu'un document stratégique s'engageant à des investissements financiers en hausse aurait certainement manqué de crédibilité dans une période où tous les ministères ont pour consigne de faire des économies, le gouvernement ou ceux à venir doivent donc, à court terme, préserver l'essentiel des engagements financiers multilatéraux et bilatéraux qui feront l'essence de la diplomatie féministe et, à moyen terme, relancer une **trajectoire ascendante**. Le discours français ne sera légitimé que par des engagements financiers significatifs.

À ce titre, la stratégie rappelle le **cadre légal**, toujours en vigueur cette année : « *La loi du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (LOP-DSLIM) prévoit que 75% des volumes annuels d'engagement de l'aide publique au développement bilatérale programmable française aient l'égalité de genre pour objectif significatif ou principal (respectivement les marqueurs CAD1 et CAD2 de l'OCDE), et 20% pour objectif principal (marqueur CAD2) d'ici 2025* ». La stratégie établit l'objectif de « *poursuivre l'augmentation de la part des financements bilatéraux et multilatéraux ayant pour objectif principal et significatif l'égalité de genre* ». L'intention politique étant clairement définie, les cibles fixées par la LOP-DSLIM doivent rester pertinentes jusqu'en 2030. Rappelons d'ailleurs que ces cibles ne correspondent pas nécessairement à des financements supplémentaires, mais à une simple intégration de l'approche genre à une majorité de projets financés dans divers domaines.

Actuellement, la France est très loin du compte. L'année dernière, les documents de politique transversale, annexés au projet loi de finances 2025, affichaient des résultats extrêmement modestes et des projections en dessous de 50% pour ce qui est des engagements ayant l'égalité comme objectif principal ou significatif, **ce niveau de 50% correspondant à la cible établie en 2013 pour 2017**. Ces chiffres doivent **augmenter dès 2026**. C'est un minimum pour une diplomatie féministe.

La stratégie précise par ailleurs que « *la France consolidera l'éventail de financements qui contribuent à l'égalité de genre et aux droits des femmes et des filles, et favorisera le développement de **financements innovants** comme le recours aux co-financements, l'octroi de prêts concessionnels en matière d'égalité de genre, le déploiement de la microfinance et l'émission d'obligations sur le genre – y compris d'obligations à impact sur le développement (Development Impact Bond) axées sur le genre* ». L'objectif ne doit **pas être de se dédouaner** sur les engagements traditionnels, **mais** il apparaît effectivement important, dans l'environnement international actuel, avec notamment la baisse substantielle du niveau de l'APD mondiale, de **développer des synergies avec d'autres bailleurs potentiels**.

Enfin, le **financement du FSOF est un enjeu majeur**. La stratégie engage la France à « *continuer de soutenir politiquement et financièrement les mouvements, organisations et activistes féministes* », ce qui fait écho à l'**un des dix objectifs prioritaires du conseil présidentiel pour les partenariats internationaux** d'avril 2025 : « *Promouvoir les droits des femmes et l'égalité femmes - hommes, notamment en soutenant les organisations féministes et les institutions de promotion des droits des femmes* ». Lors du lancement de la stratégie, le 7 mars 2025, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, avait affirmé : « Nous pérenniserons le FSOF ».

Les engagements ne pourraient être plus clairs. Or, des coupes budgétaires importantes ont été effectuées ces derniers mois. Elles doivent cesser, et les budgets des années futures devront repartir à la hausse. L'objectif affiché de **50 millions d'euros par an** doit être respecté.

C'est indispensable à la crédibilité de l'approche, la stratégie rappelant que « *la diplomatie féministe se caractérise par une méthode participative et est construite avec les partenaires bilatéraux, multilatéraux et les sociétés civiles française et internationale* ». ».

« *La France reconnaît le rôle crucial et l'expertise des organisations, mouvements et activistes féministes et fait de leur participation aux politiques et programmes une priorité* ». Comme l'a dit Adam Dicko, co-fondatrice de l'Association malienne des jeunes pour la citoyenneté active et la démocratie (AJCAD) ce même 7 mars 2025 à Paris, « il ne faut pas que les financements déterminent les besoins, mais que les besoins déterminent les financements ».

Un « cadre de redevabilité » à construire à plusieurs niveaux

À ce stade, le **cadre de redevabilité** qui doit être annexé à la stratégie n'est **pas encore construit**. Il devra contenir des indicateurs simples et lisibles qui ne mesurent pas seulement les moyens déployés mais également les résultats, et qui soient assortis de **cibles à la hauteur des enjeux**.

La stratégie prévoit deux niveaux de gouvernance : « *le comité de pilotage sous la présidence du Secrétariat général du MEAE, associant les parties prenantes concernées par la mise en œuvre, sera chargé du suivi politique et institutionnel ; le comité technique sera chargé du suivi régulier du cadre de redevabilité. Il organisera des groupes de travail multi-acteurs pour assurer la mise en œuvre des objectifs, animera le groupe de travail interministériel diplomatie féministe et le dialogue avec les opérateurs* ». Les efforts pour effectuer un suivi rigoureux devront être constants.

L'existence d'un « cadre de redevabilité » précis est indispensable. Mais une politique publique doit **se discuter dans l'ensemble des sphères** institutionnelle, associative, médiatique et de la recherche. Aussi Equipop prendra-t-elle sa part pour faire vivre la diplomatie féministe dans le débat public, d'autant que le concept en tant que tel n'a qu'une décennie d'existence à l'échelle mondiale. C'est un outil **en cours de construction**, qui doit être renforcé, affiné, enrichi par diverses actrices. Participer à la redevabilité au sens large, pour Equipop, ce sera donc faire connaître les enjeux auprès des **parlementaires** et des **médias**, échanger avec des **partenaires associatifs** ou de la **recherche** au niveau international, rappeler le cadre stratégique lors de ses interactions avec les **personnes décisionnaires de haut niveau** ainsi que les différents **opérateurs** institutionnels français, que ce soient des agences ou les ambassades des pays où Equipop soutient des partenaires de la société civile. La stratégie exige d'ailleurs le « *plein engagement des opérateurs* ».

Etant donné le contexte budgétaire général de ces prochaines années, il est évident que les cibles budgétaires, quelles qu'elles soient, pourront être balayées d'un revers de la main ; assurer la redevabilité au niveau financier reviendra donc à dépasser largement le cadre de redevabilité posé sur papier, et à maintenir une pression politique constante pour prioriser ces enjeux. Il s'agira également de veiller, à moyen terme, à ce que l'intention politique de cette stratégie ne soit pas dévoyée. La diplomatie féministe, par définition, ne saurait devenir un instrument au service d'autres objectifs, qu'ils soient économiques, ou pire, liés à des idéologies conservatrices ou réactionnaires.

Continuer à peser dans les espaces multilatéraux

Après l'Allemagne, les Pays-Bas et le Mexique, la France a organisé la quatrième **conférence des politiques étrangères féministes, à Paris**, les 22 et 23 octobre 2025, à l'issue d'un intense travail diplomatique, dans un contexte géopolitique qui exige une recherche d'équilibres relativement complexes. Réaffirmer la détermination commune à défendre et promouvoir les droits des femmes et l'égalité de genre était une étape indispensable. Il convient désormais de mettre en œuvre les engagements pris à Paris. La mobilisation de la diplomatie française devra donc se poursuivre bien au-delà de la conférence.

Début octobre 2025 s'est tenue à Madrid la conférence intitulée « **Financer les futurs féministes** », dans la continuité de la **4^e Conférence internationale sur le financement du développement** (FfD4) de Séville en juillet. En tant que membre du consortium organisateur, «Walking the Talk», Equipop s'est efforcée de renforcer l'articulation entre les trois conférences (Séville, Madrid, Paris), et s'attachera à en effectuer le suivi avec les institutions concernées.

Enfin, la stratégie pour une diplomatie féministe contient plusieurs mentions de « **l'Alliance Féministe Francophone** » (AFF), initiative financée par le MEAE à travers un mécanisme de l'Agence Française de Développement, et qui constitue un axe majeur de l'action d'Equipop pour les deux années à venir. L'AFF est en effet animée par un consortium piloté par Equipop, et constitué par le Fonds pour les Femmes en Méditerranée (FFMed) et la Fédération internationale pour les Droits Humains (FIDH). Créée début 2025, l'AFF vise à **renforcer la participation des féministes francophones aux espaces multilatéraux**. Elle a vocation à créer des synergies avec d'autres réseaux internationaux, francophones ou non, et recherche un équilibre entre efficacité du plaidoyer collectif et garantie de la sécurité des activistes impliquées.

Equipop est une association féministe qui agit pour un monde où tous les êtres humains, indépendamment de leur sexe et de leur genre, voient leurs droits respectés, y compris leurs droits sexuels et reproductifs.

Pour concrétiser cette vision, Equipop allie mobilisation sociale et politique, et soutien financier et technique aux associations partenaires et aux activistes féministes.

Membre de plusieurs réseaux (Countdown 2030 Europe, Walking the Talk, AWID), Equipop s'inscrit dans des mouvements et mobilisations féministes au niveau français, européen et mondial.



CONTACTS

Lucie Daniel

Responsable de plaidoyer et d'études
lucie.daniel@equipop.org
+33 6 76 83 44 84

Nicolas Rainaud

Responsable Pôle Plaidoyer
nicolas.rainaud@equipop.org
+33 6 73 72 25 37